



TARIFS SAISON 2025 / 2026

Ecole de Musique Associative

ADHESION ANNUELLE à l'association	individuelle	25
	familiale	50

COTISATION	LOIRE AUTHION	CCLA	EXTERIEUR
EN FAMILLE - binôme enfant / parent			
INSTRUMENT donne accès pour l'enfant aux cours de FM et d'Ateliers*	409	458	749
JEUNES (- de 25 ans)			
Eveil (5-6 ans) ou FMCP donne accès au Parcours Découverte	147	174	203
Parcours Découverte SEUL	127	153	177
INSTRUMENT en individuel donne accès aux cours de FM et d'Ateliers*	399	446	739
TECHNIQUE VOCALE semi collectif donne accès aux cours de FM et Ateliers*	237	253	273
DISPOSITIF CUIVRE 1 (2 premières années) semi collectif donne accès aux Ateliers*	237	253	273
DISPOSITIF CUIVRE 2 (à partir de la 3è année) semi collectif donne accès à la FM et Ateliers*	297	313	333
Formation Musicale SEULE (FM1 à FM5)	196	222	268
ADULTES			
INSTRUMENT en individuel donne accès aux Ateliers	450	603	636
TECHNIQUE VOCALE semi collectif donne accès aux Ateliers	297	416	431
JEUNES / ADULTES			
Atelier SEUL (dont Chorale Enfant)	127	138	158
Atelier MUSICOMEDIE	187	198	218

** Pour l'accès à l'atelier Musicomédie, rajouter 60€ aux tarifs énoncés*

Réduction de 5% du prix hors adhésion

à partir de trois élèves de moins de 25 ans d'une même famille.

MODALITES DE REGLEMENTS

Par chèques bancaires à l'ordre de l'EMVLA - En 1 à 10 fois - Echelonnement possible **d'octobre 2025 à juillet 2026**

Par chèques vacances ANCV

Par prélèvement en 1 fois ou 5 fois de janvier à mai 2026

Toute inscription sans règlement ne pourra être prise en compte.

Aucun remboursement ne peut être exigé en cas d'arrêt en cours d'année. Les cas exceptionnels (accidents, longue maladie supérieur à 3 mois...) seront soumis à décision du CA (les contrats des professeurs étant établis pour une année complète dès la rentrée).

Le montant de l'adhésion comprend l'assurance de votre instrument personnel. Pour en bénéficier, il vous suffit de nous laisser les caractéristiques complètes de l'instrument à assurer sur le bulletin d'adhésion.

A titre informatif, 1 heure de cours hebdomadaire représente pour l'école un coût minimum de 1600€ à l'année.

Temps de cours hebdomadaire pour les instrumentistes : entre 20mn (pour les débutants moins de 11 ans) et 30mn pour tous les autres.

pour la FM : 45m pour les Eveil et FMCP - 1h15 de la FM1 à la FM4 - 1h30 pour la FM5

pour les ateliers : 45mn Chorale enfant - 1h30 pour la Musicomédie - 1h tous les autres ateliers

Les cours sont organisés selon le calendrier scolaire. Il est prévu 32 semaines de cours de septembre à juin, avec un minimum de 30 semaines de cours.

En dessous de ce seuil de 30 cours, possibilité d'un remboursement après étude et validation du Bureau.

SOUTIEN FINANCIER DE LOIRE AUTHION, DE LA CCLA ET DU DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Les tarifs tiennent compte des subventions accordées.

Le lieu d'habitation de l'élève le jour de l'inscription détermine le tarif applicable. Un justificatif de domicile peut être exigé en cas de litige.

(1) **LOIRE AUTHION** : Andard, Bauné, Brain sur l'Authion, Corné, La Bohalle, La Daguenière, St Mathurin sur Loire.

(2) **CCLA** : Communauté de Communes Loire Layon Aubance : Blaison Gohier, St Rémy La Varenne

(3) **Extérieurs** : tous les élèves n'habitant pas les communes citées ci-dessus.

